

Jean-Baptiste André Godin à Odilon Barrot, 5 mars 1867

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (91r, 92v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Odilon Barrot, 5 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45636>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barrot, Odilon \(1791-1873\)](#)

Lieu de destination 5, rue de la Ville-l'Évêque, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'élection législative de 1867. Godin informe Odilon Barrot que Favre lui a confirmé sa volonté d'être candidat à l'élection. Il demande que sa candidature soit annoncée dans les journaux et réclame sa circulaire électorale. Il souhaite qu'il télégraphie l'annonce de sa candidature à monsieur Lefèvre à Hirson pour faciliter sa tâche dans le canton. Il lui annonce qu'il écrit à Jules Favre pour le même objet.
Notes Le manuscrit de la circulaire électorale d'Odilon Barrot pour l'élection législative partielle du 17 mars 1867, daté du 5 mars 1867, est conservé au Cnam (FG 17 (2) b, FG17.2.B_0035 et suivants).

Mots-clés

[Élections, Périodiques](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lefèvre \[Hirson\] \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 31/12/2023

Guise le 3 Mars 1867.

A Monsieur Odilon Barrot.

Monsieur

Monsieur Jules Favre vient de nous assurer votre acceptation, nous en sommes heureux et retrouvons le courage nécessaire à notre mission. Mais il nous faut maintenant nos provisions de guerre : votre candidature posée dans les journaux et votre circulaire. Je viens même vous prier de faciliter à M. Lefèvre son action dans le canton d'Hirson par une dépêche télégraphique qu'il désire avoir demain à la première heure, bureau restant à Hirson, par laquelle vous lui assurerez votre acceptation, car on s'étonne généralement que nous n'en ayons aucune preuve certaine à produire, et que rien dans les journaux n'ait encore affirmé votre candidature ; il est donc important que cette dépêche lui permette demain de répondre à ces objections.

Nous n'avons plus de temps à perdre, il est très urgent que toutes les formalités qui sont de notre ressort, soient remplies cette semaine, et nous vous prions de faire tout ce

qui est utile pour que rien ne vienne paralyser notre action.

J'écris dans le même sens à Monsieur Jules Favre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments de haute estime et de parfaite considération

Goetin